

ABONNEMENT.

Saumur... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 MARS 1886

PROTESTATION DES DROITES

Propositions antérieures de la Droite en matière financière

Bien que systématiquement exclues, depuis plusieurs années, de la Commission du budget, les Droites n'ont cessé de signaler à l'opinion publique les dangers de la situation financière.

Le 26 juillet 1884, les 84 députés de la minorité ont présenté à la Chambre des députés une proposition de loi sur les réformes à introduire dans le budget de l'Etat et la comptabilité publique.

Cette proposition constatait un déficit s'élevant à 1 milliard 500 millions.

Le Gouvernement déclarait, au contraire, le budget en équilibre et n'admettait qu'un déficit au maximum de 3 à 400 millions.

Les Droites concluaient, en même temps, à une réduction possible sur les dépenses nouvelles du budget de 317 millions, savoir:

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Finances (30,000,000), Justice (4,000,000), Affaires étrangères (1,200,000), etc.

32 des signataires de la proposition ont soutenu les conclusions à la tribune, la majorité républicaine n'a consenti à accepter aucun de leurs amendements.

(1) Cette réduction vient, pour la plus grande partie, de la réduction du budget extraordinaire au budget ordinaire.

Fenilleton de l'Écho Saumurois.

LIVADIA Par Jacques BRET

C'est grâce à elle que les steppes sont couvertes naturellement de cette splendide végétation qui ne se compose pas seulement de graminées, mais de plantes beaucoup plus hautes, ombellifères, légumineuses, et même d'arbustes, malgré la rigueur des hivers, qui détruit annuellement tous ces trésors pour ne les laisser repousser qu'au printemps. Quand ces steppes sont défrichés, ils produisent de magnifiques terres à blé. En quel temps, ces plaines, désolées par le froid de l'hiver, se couvrent, sous l'influence de printemps, de plantes qui grandissent à vue d'œil. Et le bétail sort de leurs misérables réduits, et le bétail vient de reprendre sa place sur ces petits tertres arrondis, appelés kourganes, jadis dans ces solitudes comme des jalons des travaux les plus récents ont démontré devoir être des tumuli. Les moissons sortent de terre en bois pressés et abondants, les tiges s'élançant, les maigres rameaux se recouvrent d'un éclatant

Le 44 juin 1885, au nom des mêmes signataires, M. d'Aillières a demandé la nomination d'une Commission parlementaire chargée d'établir le déficit réel des derniers exercices, ainsi que le montant des dettes et engagements contractés par l'Etat.

L'orateur affirmait que le déficit des quatre derniers budgets ordinaires dépassait 1 milliard 500 millions de francs; c'est précisément le chiffre de l'emprunt proposé aujourd'hui par le Gouvernement.

Le rapporteur général du budget traitait ces assertions d'accusations calomnieuses et soutenait que la seule réponse digne de la Chambre était la question préalable. La majorité s'empressait d'étouffer ainsi une discussion qui eût été la condamnation de sa politique financière.

Dès le 23 décembre 1885, la proposition était reprise par 175 membres des Droites. Ils réclamaient la nomination d'une Commission de 25 membres chargée d'établir le bilan de la situation financière du pays.

Le rapporteur de la commission parlementaire, sans méconnaître le bien fondé de cette demande, concluait au renvoi à la Commission du budget, et la Chambre repoussait par ce motif la prise en considération.

Telle est aujourd'hui comme alors l'état de la question, les Droites ne veulent ni emprunt, ni impôts nouveaux, mais des économies sérieuses sur le budget et la vérité sur la situation.

Emprunt proposé par le gouvernement

Malgré les termes formels de la déclaration du 16 janvier, où le Gouvernement affirmait ne vouloir ni emprunts ni impôts nouveaux, il présente aujourd'hui un projet de loi portant émission de rente 3 0/0 — pour une somme de 4 milliard 473,449,563 fr. 39 c.

Cette émission de rente serait employée jusqu'à concurrence d'un milliard à divers soldes et remboursements énumérés page 7 de l'annexe 550.

Le surplus devrait servir à convertir 466 millions 449,563 francs d'obligations actuellement en circulation et qui viennent à échéance de 1886 à 1890.

Les Droites considèrent cet emprunt comme un expédient et n'admettent pas qu'un parti puisse être pris sur nos finances avant qu'un bilan préalable ait établi la véritable situation du Trésor.

En acceptant, même pour un instant, le système du gouvernement, ce n'est pas d'ailleurs un milliard et demi qu'il faudrait pour liquider la situation, mais deux milliards et demi, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après empruntés aux documents officiels:

Découverts des exercices antérieurs

Table with 3 columns: Period, Amount, and Unit. Includes Période antérieure à 1814 (99,678,480 51), 1815-1829, Restauration (51,704,007 36), etc.

Ainsi, de 1800 à 1870, découvert moyen de 10 millions par an à la charge de la dette flottante, et, de 1879 à 1886, découvert moyen de 93 millions par an à la charge de la même dette.

Total des découverts jusqu'en 1886... 4.377.347.048 08

Table with 3 columns: Category, Amount, and Unit. Includes Obligations en circulation (466,140,263 39), (Exposé des motifs, page 15), Obligations émission 1886 (132,828,200), etc.

feuillage. Cette contrée est d'ailleurs le berceau de la race slave, le lieu de prédilection où elle s'est établie au sortir de l'Asie, et d'où ses branches ont rayonné en Pologne et en Bohême. C'est là que s'est conservé le type primitif, dans toute sa pureté, ce type singulier et sauvage, d'une race douée de précieuses aptitudes et que tant de siècles n'ont pu encore civiliser.

On comprend alors de quelle immense joie, de quelle ivresse ils sont saisis lorsque apparaît leur merveilleux printemps. Les premières pluies, qui en sont le signal, leur paraissent elles-mêmes délicieuses, et les enfants entonnent en leur honneur un chant populaire. Puis ce sont les premiers oiseaux dont ils célèbrent l'apparition et dont un naïf calendrier annonce jour par jour le retour. « L'hirondelle, dit la légende russe, revient du paradis et en ramène la chaleur. » Leur oreille est si exercée à guetter le moindre son, le premier murmure, qu'un de leurs écrivains, Tourguénief, a pu dire: « Au seul mouvement des feuilles, j'aurais, les yeux fermés, reconnu la saison ou le mois de l'année. »

Qu'adviendra-t-il de ces Slaves? Quand foira le schisme funeste qui les tient éloignés de la vraie foi et par conséquent de la vraie civilisation? Quel rôle encore inconnu leur sera assigné dans l'édifice des peuples? C'est le secret de Dieu. Mais une insatiable ambition les dévore et se

manifeste par l'éclosion des idées les plus bizarres et les plus passionnées.

Sous la rude écorce du moujik se cache une âme tendre, mélancolique, souvent capable d'enthousiasme et trépidant pour résister aux plus violentes tempêtes. La lutte continuelle contre le climat est une des causes de cette tristesse et de cette énergie; c'est à elle aussi et à la brusque opposition des saisons qu'il faut attribuer ce qu'il y a parfois d'outré, de déréglé, de heurté chez les Russes. Ces exagérations de caractère sont dans la note des exagérations de la nature. Pendant d'interminables hivers, il leur faut lutter contre le froid, l'obscurité, la distance, une nourriture malsaine et fastidieuse. Quelle monotonie dans ces longues veillées, à peine éclairées par la lueur vacillante des loutchines, sortes de torches faites d'éclats de bois résineux! Le paysan ne peut même pas s'attacher à sa misérable isba, quoi qu'il en soit propriétaire depuis l'émancipation des serfs, car il sait qu'un jour ou l'autre elle sera la proie du feu, du coq rouge, comme ils l'appellent, qui dévore l'une après l'autre toutes ces légères habitations.

Eux aussi, ils veulent avoir leur tour de gloire, de puissance, de jouissance, d'autorité, et ces désirs causent les plus violentes perturbations dans des natures mal préparées, mal équilibrées, et n'ayant qu'une notion confuse de la grandeur

Report... 2.506.491.819 09
(Loi 8 août 1885, art. 16)
(Obligations à long terme) ...
Total... 2.506.491.819 09

Donc, l'emprunt proposé par le Gouvernement ne suffira même pas à remplir son but; ce n'est qu'un expédient, une facilité pour continuer le système de gaspillage financier condamné par le pays.

Le type du 3 0/0 perpétuel est d'ailleurs le moins conforme aux intérêts du Trésor. Les Droites ne peuvent accepter un tel emprunt.

Nouveaux impôts présentés par le Gouvernement

Le système entier du Gouvernement repose sur un nouvel impôt de 59 francs à ajouter aux 156 francs qui grèvent déjà l'alcool.

Comme compensation, le Gouvernement offre la suppression de l'exercice des débits de boissons. Mais au lieu des débiteurs, il prétend exercer tous les cultivateurs bouilleurs de crû.

Si 300,000 débiteurs entrepreneurs de boissons sont affranchis de la visite des agents du fisc, 800,000 producteurs propriétaires vont être assujettis à des perquisitions domiciliaires comme ils n'en ont jamais subi.

C'est une copie maladroite d'un projet de loi allemand que M. de Bismark n'a pu faire adopter par son Parlement.

Résultats:

Le droit de l'alcool est augmenté de moitié.

Le taux des licences est doublé. Le Trésor, au lieu d'obtenir l'augmentation de produits indispensables à l'équilibre du Budget, expose gravement la perception de l'impôt, et l'expérience du dégrèvement de 1880 sur les vins montre que c'est sans profit pour le consommateur.

Les producteurs sont assujettis à une série de formalités vexatoires inconnues jusqu'ici et inscrites dans les articles 44, 45, 46, 47 du projet.

réelle et des hautes destinées de l'homme.

La religion n'entre point dans leur vie intellectuelle et morale; elle manque d'indépendance et par là même d'autorité. Le clergé moscovite est réduit à un état d'asservissement et d'impuissance, visible surtout dans ses rapports avec les classes élevées, qui considèrent les popes avec un orgueil voisin du mépris. Mais l'impiété, l'absence de foi, le désordre des idées n'atteint pas seulement l'aristocratie; le mal ronge toutes les classes, prend toutes les formes, s'attaque à tous les âges et semble être d'autant plus violent que l'amour de leur race est plus développé.

Livadia avait été élevée sans discipline, au milieu de ces luttes et de ces aspirations qui trouvaient un écho dans son ardente nature. Pour elle, ni frein ni barrière: les steppes partout et tous les chemins ouverts pour arriver au but.

Elle se réveilla avant le jour et se leva rapidement sous l'empire de l'idée qui la domiait. Elle s'habilla sans bruit, s'enveloppa d'un long manteau à capuchon et descendit les escaliers, plus légère que la brise, plus rapide qu'une ombre.

En quelques instants elle fut dehors, et, laissant derrière elle le château endormi, elle traversa la longue avenue et déboucha dans la plaine. Comme elle en connaissait les moindres détours! comme elle savait se guider au milieu des herbes flottantes et encore sombres sous la lumière douteuse du

Les particuliers qui distillent leurs propres récoltes deviennent passibles d'amendes variant de 500 francs à 5,000 francs, sans compter la saisie des appareils de distillation et des liquides.

40

Budget de 1887. — Critiques

En présentant en 1886 un budget d'expédition, le Gouvernement déclarait que le budget de 1887 serait un budget de réforme.

La seule réforme du budget de 1887, en ce qui concerne les recettes, est une modification de leur classification n'ayant d'ailleurs aucune portée pratique.

Le Gouvernement apprend aux contribuables que le produit de la vente du tabac (prix de revient, 3 fr. le kil.; prix de vente, 42 fr. 50), des poudres, des allumettes, ne constitue pas un impôt.

Pour les dépenses :

L'amortissement est supprimé.

Toute subvention pour les chemins vicinaux est ajournée à 1888 (Exposé des motifs, p. 414).

Les 404 millions de garantie d'intérêts des chemins de fer sont supprimés du budget ordinaire et imputés sur fonds d'Emprunt (Exposé des motifs, p. 45).

L'équilibre du budget n'est obtenu qu'au moyen de réductions fictives d'un certain nombre de crédits.

Le chiffre de 20 millions porté pour intérêts de la dette flottante est notoirement insuffisant.

Les 2,300,000 francs prévus pour les intérêts de 467 millions d'obligations émises ou à émettre pour les garanties des chemins de fer, seront certainement dépassés.

La transformation du service des receveurs généraux aura pour premier résultat la création de nouveaux emplois et le remboursement de leur compte d'avance substituera à une dette de 2 ou 2 1/2 0/0, une nouvelle dette à 3,67 0/0.

Le budget doit être considéré comme dès aujourd'hui en déficit.

CONCLUSION

Aujourd'hui, comme en 1884, la Droite affirme que c'est par l'économie que doit s'obtenir l'équilibre du budget.

En 1876, le budget était de .	2.569.762.755 fr.
Pour 1887 on demande	3.140.994.820
Soit en plus	571.232.065 fr.

Cependant en 1876 tous les services étaient largement dotés.

On ne recourait à l'emprunt sous aucune forme, pas plus pour les dépenses extraordinaires que pour les dépenses ordinaires.

On amortissait 454 millions par an.

Les garanties d'intérêts des chemins de fer figuraient au budget ordinaire pour 46 millions.

En 1887, quoiqu'on ait réalisé 34 millions d'économie sur le budget de la Dette par suite de la conversion, l'amortissement ne fonctionne plus.

Les garanties d'intérêts font un compte à part de 404 millions supporté par la Dette flottante au moyen d'obligations spéciales.

crépuscule! Arrivée à l'un des kourganes dont nous avons parlé, elle jeta un long regard autour d'elle, et ne trouvant pas ce qu'elle cherchait, elle s'assit, les yeux tournés vers l'orient. Quelques minutes après, le soleil lança sa première flèche d'or, qui éclaira subitement la crête des herbes, agitées par un léger frisson, et vint glisser jusqu'aux pieds de la jeune fille. Elle semblait absorbée dans une contemplation enthousiaste, dans une ardente évocation de l'infini qu'elle connaissait mal, dans un amour passionné de ces immenses beautés. Tout à coup elle tressaillit: un jeune homme venait de toucher sa main et de prononcer son nom. Elle se leva, fit un effort et dit avec calme :

— C'est vous, Wladimir? Vous voyez que je vous attendais; c'est ce matin même que je vais vous parler pour la dernière fois.

— Non, Lyda, non! s'écria-t-il, ne me dites rien, car je lis dans vos yeux que vos paroles ne seront pas bonnes. Laissez-moi jouir encore du bonheur de vous voir et de contempler près de vous ce sublime spectacle.

— Vous savez, Wladimir, reprit Livadia, que je n'ai jamais aimé les illusions et les songes. Si je l'avais pu, j'aurais été votre femme et je vous aurais aimé, car nous avons été élevés ensemble; la maison de votre père touchait la nôtre, et, depuis notre plus petite enfance, les mêmes rêves, les mêmes désirs ont agité nos cœurs; mais de

Malgré l'augmentation de dépense annuelle de 574 millions, le gouvernement ne cesse d'affirmer que les services sont insuffisamment dotés.

Les Droites affirment, au contraire, que : Même en réservant la question du rachat du réseau de l'Etat qui s'imposera forcément ;

En appliquant un système différent d'administration ;

En revenant aux principes qui ont dirigé la gestion financière antérieure à 1876 ;

En faisant justice des dispositions législatives dont elles n'ont cessé de signaler les inconvénients ;

Rien ne saurait s'opposer à la réalisation d'un plan d'économie, dont elles ont posé les bases dès 1884, et dont le résultat serait une réduction de dépenses certainement suffisante pour assurer l'équilibre du budget.

Les propositions rappelées au paragraphe premier en font foi.

Ses travaux antérieurs l'autorisent à présenter cette affirmation au Parlement, encore bien que les budgets spéciaux des ministères n'aient pas encore été distribués.

LA COMMISSION DU BUDGET

La Chambre, réunie jeudi dans ses bureaux, a nommé la commission du budget. Les résultats de cette élection, résultats dont les derniers n'ont été connus qu'à six heures un quart, sont défavorables au projet du budget du gouvernement: c'est un échec considérable pour le cabinet.

Il y a eu en effet presque unanimité parmi les commissaires élus pour repousser le type de rente perpétuelle proposé par le gouvernement en vue de l'emprunt, et il y a même une majorité contre tout emprunt. Il faut en outre noter que deux ou trois membres ont réservé leur opinion jusqu'à ce que l'appel au crédit ait été discuté dans la commission, ce qui semble impliquer qu'ils y sont dès à présent opposés.

Si on cherche à apprécier le sens général des nominations qui ont eu lieu avant-hier, on peut dire que la majorité, sans être anti-gouvernementale, combattra les propositions du ministère.

Voici, par bureau, la liste des membres élus.

1^{er} bureau. — MM. Ernest Lefebvre, Déandrieux, Thomson.

2^o bureau. — MM. Etienne, Dreyfus, de Hérédia.

3^o bureau. — MM. Salis, Gomot, Maret.

4^o bureau. — MM. Yves Guyot, Ménard-Dorian, Blandin.

5^o bureau. — MM. Casimir Périer (Aube), Bizarelli, Thiers.

6^o bureau. — MM. Antonin Proust, Laisant, Constans.

7^o bureau. — MM. Rouvier, de Lanessan, Saint-Prix.

8^o bureau. — MM. Andrieux, Symian, Jules Roche.

9^o bureau. — MM. Clémenceau, Prévot, Burdeau.

grands obstacles nous séparaient, et si je suis venue ce matin, c'était pour vous dire moi-même qu'il n'y faut plus songer, afin que vous le croyiez de ma bouche, qui ne vous a jamais trompé.

— Est-ce toujours votre nom? est-ce toujours votre ruine qui vous séparent de moi? s'écria Wladimir, devenant subitement ironique.

— Oui, dit sourdement Livadia, je ne puis pas vous épouser parce que vous êtes pauvre.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 27 mars

Grande représentation pour les adieux de M. DECHESNE.

LUCIE DE LAMMERMOOR, grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

Le Chalet, opéra-comique en 1 acte, musique d'Adam.

Rita, grand ballet, musique de L. de Romain.

Dimanche 28 mars

Aïda, grand opéra en 4 actes et 7 tableaux.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 28 mars

Clôture de la saison théâtrale. — Représentation extraordinaire au bénéfice de MM. LEPRIN et JOISSANT.

L'ARLÉSIEUNNE, drame en 5 actes, musique de G. Bizet.

GRAND INTERMÈDE, par M^{lle} Dulaurens, M^{me} Lelong, MM. Neveu, Dechesne, Noël Cadeau, Omeltz, Joissant, Mosnier et Leprin.

Au pied du mur, comédie en 1 acte, d'Émile de Najac.

40^o bureau. — MM. Laguerre, Le Guay, Wilson.

41^o bureau. — MM. Viette, Sans-Leroy, Gerville-Réache.

Fidèles au mot d'ordre donné, les gauches ont écarté tous les membres de la droite. Le mot a été dit: on craint le contrôle qu'ils auraient exercé sur la gestion financière.

Quatorze membres de la commission appartiennent à l'union des gauches; ce sont: MM. Rouvier, Jules Roche, Thomson, Etienne, Gomot, Antonin Proust, Blandin, Gerville-Réache, Casimir Périer, Saint-Prix, Thiers, Burdeau, Le Guay et Sans-Leroy.

Quatre appartiennent à la gauche radicale: MM. de Hérédia, Wilson, Bizarelli et Prévot.

Onze à l'extrême gauche: MM. Clémenceau, Camille Dreyfus, Ernest Lefebvre, Déandrieux, Salis, Yves Guyot, Henry Maret, Ménard-Dorian, Laisant, Symian et Laguerre.

Enfin quatre ne sont inscrits à aucun groupe: MM. Constans, de Lanessan, Viette et Andrieux.

Voici maintenant la classification des membres de la commission du budget au point de vue des opinions financières:

Quatre membres: MM. Gerville-Réache, Viette, Casimir Périer et Sans-Leroy, repoussent tout emprunt.

Quatorze ont déclaré qu'ils ne voteraient l'emprunt qu'après un mûr examen du budget et si la nécessité leur en était démontrée; ce sont: MM. Rouvier, Jules Roche, Etienne, Thomson, Saint-Prix, Le Guay, Thiers, Bizarelli, Gomot, Henry Maret, de Lanessan, Prévot.

Ces membres estiment que le budget pourrait être équilibré sans recourir aux procédés que propose le gouvernement.

Enfin, plusieurs d'entre eux pensent que, si l'emprunt est inévitable, une émission de 750,000,000 de francs sera suffisante.

Les 46 autres commissaires sont d'accord sur la nécessité de l'emprunt, mais ils diffèrent sur le type.

MM. Wilson, Dreyfus, Ernest Lefebvre, Clémenceau, Salis, Constans, Symian sont partisans du 3 0/0 amortissable.

MM. Ménard-Dorian et Yves Guyot, pour le 4 0/0 perpétuel.

MM. de Hérédia et Antonin Proust ont réservé leur avis sur le type à adopter.

MM. Laguerre, Andrieux et Burdeau sont les seuls qui acceptent le 3 0/0 perpétuel, proposé par le gouvernement.

En ce qui concerne la réforme de l'impôt des boissons, vingt-deux membres sont opposés au projet.

Les uns, comme MM. Casimir Périer, Gomot, Salis, Yves Guyot, repoussent l'impôt sur l'alcool et réclament d'autres mesures. D'autres, comme MM. Thomson et Déandrieux, sont opposés au vinage à prix réduit. MM. Rouvier, Jules Roche, de Lanessan, Burdeau, Constans, Prévot se prononcent contre l'impôt nouveau; d'autres enfin, MM. Ernest Lefebvre, Maret, Etienne, de Hérédia, Dreyfus, Ménard-Dorian, Proust, Clémenceau, Laisant, Laguerre, rejettent l'augmentation des droits sur l'alcool et veulent qu'on tente, au moins partiellement, l'impôt sur le revenu.

M. Rouvier est élu président par 17 voix contre M. Clémenceau 16.

On voit que la lutte a été vive.

Les vice-présidents sont MM. de Hérédia et Constans.

Les secrétaires: MM. Laguerre, Gerville-Réache, Prévot et Burdeau.

Les journaux, en enregistrant la nouvelle de la mort de Madame la Comtesse de Chambord, rendent hommage à son caractère, à sa modestie, à sa vie toute d'affection et de dévouement.

Cette expression des regrets de tous demeure comme une manifestation touchante de la fidélité royaliste des Français.

Tous les princes de la Maison de France ont pris le deuil; Madame la duchesse de Chartres a interrompu la série de ses réceptions, et tous les salons royalistes se sont fermés pour jusqu'après les funérailles.

Un service funèbre aura lieu à Paris le jour même où les obsèques seront célébrées à Goritz.

Madame la Comtesse de Chambord étant née le 14 juillet 1817, elle avait un peu moins de soixante-neuf ans. Alitée lorsque Monsieur le Comte de Chambord fut atteint de la maladie à laquelle il devait succomber,

elle se releva de son lit de douleur pour gagner l'auguste prince avec un dévouement de tous les instants.

Elle souffrait du cœur. La mort de son mari fut tant aimé et dont elle avait eu la vie d'une affection si complète, si pure, lui porta un coup mortel. Depuis ce jour, elle fut presque toujours malade. Les derniers jours de sa vie elle avait dû interrompre ses pieux pèlerinages qu'elle faisait à Castagnavizza: « Ce n'est pas pour le temps », disait-elle, dimanche, à son d'honneur, Madame la Comtesse de Chambord, avec cette sérénité que donne la conviction de retrouver dans un monde meilleur qu'on a tant aimés.

Ce n'était pas pour longtemps, en effet. Dans quelques jours Marie-Thérèse, Béatrice, Gaétane, archiduchesse d'Autriche-Este, posera à côté de son royal époux, dans son tombeau si promptement réouvert de Castagnavizza.

Elle y sera accompagnée par les prières de tous ceux qu'elle a édifiés par son dévouement, et par l'incomparable dignité de sa vie.

A DECAZEVILLE.

L'attitude prise par le ministre de la guerre donne aux mineurs une absolue sécurité.

Ils savent qu'ils peuvent tout oser, que l'armée intervienne autrement que pour les soutenir.

Il faut lire le *Cri du Peuple* pour saisir l'effet produit par l'attitude de Boulanger.

« Le général Boulanger, s'écrie le journal anarchiste, a immédiatement envoyé des instructions. Il invite en termes énergiques d'éviter toute occasion de conflit et de maintenir la paix à TOUT PRIX. Aussi certains travailleurs sapeurs qui espéraient doubler leurs gages dans une campagne à l'intérieur, sont fortieux contre le ministre de la guerre. fait est très-commenté.

Quant aux soldats de l'infanterie et de la cavalerie, ils sont toujours dans le même état d'EXCELLENT, et les officiers auxquels je me suis fait allusion ne cachent pas qu'ils ne sont nullement sûrs de leurs hommes.

A ce propos, voici un fait caractéristique. Nous avons reçu des souscriptions recueillies dans des régiments casernés dans les départements voisins de l'Aveyron.

L'Intransigeant, lui aussi, enregistre des souscriptions militaires qui lui ont été envoyées.

« Les soldats du 77^e régiment de ligne sont cotisés et ont envoyé 53 francs aux ouvriers. Ce généreux envoi des plébiens à l'armée aux prolétaires de la mine a produit ici un effet considérable. »

On voit combien la situation est inquiétante.

L'enquête sur le coup de feu tiré par la sentinelle de Firmy est activement poursuivie. D'après les conclusions, on aurait affaire à une attaque collective dirigée contre la mine afin de la faire sauter après s'être emparé de la sentinelle; si on avait arrêté un des individus, on aurait certainement trouvé de la dynamite sur lui.

Sans la courageuse attitude de la sentinelle, on pouvait, dit-on, s'attendre à une catastrophe.

LES GRÈVES. — La situation paraît se graver et la grève s'étend dans tout le bassin de Liège.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 mars.

Les rentes, dont le début a été animé, réactionnent, et tout l'ensemble du marché reste faible. Le 3 0/0 est retombé à 80.70; le 3 0/0 amortissable reculé à 83.17; le 4 1/2 faible à 108.97.

Les actions des grands établissements de crédit sont particulièrement bien tenues. Notons particulièrement :

Le Crédit Foncier, en hausse de 3 fr. 75 sur cours d'hier, cote ferme 1,348.75.

Les obligations Foncières et Communales, particulièrement recherchées par l'épargne, ont un marché très-actif.

La Société Générale cote ferme 451.25.

La Banque d'Escompte est bien tenue à 465.

Les obligations de la Brasserie de Diekirch ont obtenu un vif succès. On verse 50 fr. par titre souscrit. Le prix d'émission est de 480 fr. L'intérêt annuel étant de 25 fr., sans impôts, le placement ressort à 5.55 0/0, plus la prime de remboursement de 50 fr.

Le Panama est délaissé à 461.

Les actions de nos Chemins de fer sont calmes.

Nouvelles militaires.

LES CHANGEMENTS DE GARNISON

Il est à peu près certain aujourd'hui, dit la France militaire, que les changements de garnison, dont on parle depuis plusieurs jours, porteront sur le quart environ des régiments d'infanterie.

Ces mouvements qui, sauf de rares exceptions, se feront dans l'intérieur de chaque corps d'armée, s'effectueront très-probablement vers le 15 mai. Toutefois, cette date nous paraît bien rapprochée pour être vraisemblable.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

VIANDÉ DE BOUCHERIE. — A partir du 28 mars, le veau, 1^{re} catégorie, sera vendu, dans les boucheries de Saumur, au prix de 1 fr. 60 c. le kilogramme.

L'EMPRUNT DANS NOS CAMPAGNES.

La nouvelle d'un emprunt nouveau a produit le plus désastreux effet dans nos campagnes.

Eh quoi, se disent les paysans, on avait promis de réaliser des économies, on avait promis de dégrever l'agriculture, et voilà qu'au lieu d'économiser et de dégrever on va prendre au pays un milliard et demi!

Le plus curieux est que, sur les murs des villages, on peut encore voir affichée la déclaration ministérielle promettant qu'on ne fera pas d'emprunt.

Quels menteurs! disent les paysans en parlant des républicains.

On nous prie d'annoncer qu'une messe chantée sera célébrée à Saumur pour le repos de l'âme de Madame la Comtesse de Chambord.

La date sera ultérieurement indiquée.

NOUVELLE EXIGENCE DU FISC.

L'administration des domaines et du timbre vient de prendre une mesure qui ne laisse pas d'inquiéter le commerce et l'industrie: les agents du fisc veulent faire appliquer désormais une loi, tombée en désuétude, qui rend obligatoire l'emploi du papier timbré pour tous les « contrats », quels qu'ils soient.

Or, au nombre des contrats, les employés du timbre rangent les formules d'abonnement laissées en blanc, les engagements de paiement à échéance, qui jusqu'ici avaient été imprimés sur papier libre. Des perquisitions dans ce sens ont été faites dans les bureaux de certaines sociétés, toujours soumisses, comme on le sait, au contrôle des employés du ministère des finances. A la suite de ces perquisitions, les agents ont dressé des procès-verbaux de contravention.

Une pétition contre ces agissements vexatoires circule dans les grandes maisons de commerce de Paris.

Le magnétiseur Moréty.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain soir dimanche, à 8 heures 1/2, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, que M. Moréty, élève du célèbre Donato, doit montrer ses incroyables expériences de magnétisme.

M. Moréty n'a pas de sujet spécial, ses expériences se font sur les spectateurs; il n'y a donc pas à craindre le chantage et le charlatanisme dont le public est souvent victime.

Le programme des expériences est des plus curieux, et la variété des phénomènes de cette science lui donnent un attrait extraordinaire.

Certainement M. Moréty aura à Saumur l'immense succès qu'il a obtenu dans toutes les villes de France et de l'étranger.

RITA

Grand divertissement, musique de M. Louis de Romain.

Dans le programme de la représentation extraordinaire qui sera offerte lundi prochain au public saumurois, nous remarquons, sous le titre de Rita, un grand divertissement donné par les quatre danseuses en ce moment à Angers, et dont la musique est du sympathique M. de Romain.

Deux de nos confrères d'Angers parlent en termes très-élogieux de ce ballet qui a été donné mercredi à la représentation au bénéfice de M. Neveu.

Voici ce que dit le Patriote de l'Ouest:

« En ce qui concerne Rita, divertissement donné par M^{mes} Papurello, Angeau, Passani et Bossi, c'est un succès de plus à l'actif de l'auteur, M. de Romain. Je crois inutile d'indiquer le thème ou l'idée qu'en a voulu développer le compositeur; qu'il suffise de dire que tous ceux qui ont entendu sa musique sont d'accord sur ce point qu'elle est facile à écouter et agréable à entendre. Ses mélodies font valoir la danse, et sa qualité maîtresse est d'être rythmique. Tout le divertissement est écrit avec une habileté de main très-grande, une entente réelle de l'instrumentation qui produisent un effet des plus pittoresques et des plus intéressants.

« Le public a fait un accueil très-chaud à l'œuvre de M. de Romain; les derniers accords ont été soulignés par plusieurs salves d'applaudissements. On a demandé l'auteur dont l'apparition a été solennelle par les bravos de la salle tout entière et de l'orchestre.

« Le corps de ballet a eu sa large part dans le succès de ce divertissement. En faisant quelques réserves pour des renversements qui rentrent dans le tour de force et que je n'apprécie guère, la danse de M^{me} Papurello est absolument remarquable. Les qualités classiques, la mesure, la sûreté des points, le parcours, l'élevation, elle les possède toutes. On voit qu'elle a passé par une bonne école, qu'elle a fait tous ses exercices, car on ne s'improvise pas plus danseuse que comédienne. M^{mes} Angeau, Passani et Bossi ont été également fort appréciés. »

Le Journal de Maine-et-Loire s'exprime en ces termes:

« La partie de la soirée qu'on attendait avec le plus d'impatience était, sans contredit, le nouveau ballet de M. de Romain, dont les amateurs avaient déjà pu apprécier le mérite au concert de M. Lelong.

« Mercredi, grâce aux concours des charmantes ballerines d'Aïda, le divertissement de notre sympathique compatriote, augmenté pour la scène et transformé sous le nom de Rita, a pu connaître l'éclat de la rampe et celui du succès.

« Le public de notre ville, dont l'éducation artistique est si développée, a paru goûter vivement cette musique élégante et fine dont M. de Romain sait imprimer le cachet à chacune de ses compositions. Citons parmi les morceaux les plus remarquables la mazurka du commencement et la valse, charmante d'inspiration et de caractère, qui précède le final.

« Les danses, habilement réglées par M^{me} Papurello, qui était parvenue, malgré le nombre beaucoup trop restreint des artistes, à combiner des figures fort gracieuses, ont obtenu le plus vif succès.

« M^{mes} Passani et Bossi, en nymphes poursuivies par un élégant diabolin, M^{me} Cécile Angeau, ont rivalisé avec cette dernière de légèreté et de talent.

« Inutile d'ajouter que les charmantes danseuses ont été couvertes d'applaudissements et de fleurs. »

ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest d'hier:

« Le général Carrey de Bellemare, commandant le 9^e corps d'armée, a fait son entrée officielle à Angers, ce matin, à 10 heures 45, à l'heure annoncée. Spectacle nouveau pour Angers; car c'est la première fois, depuis 1871, qu'un commandant du 9^e corps se fait décerner les honneurs en dehors de la ville chef-lieu de son commandement.

« A l'instant où le général est sorti de la gare, l'artillerie rangée sur la place du Château a tiré 44 coups de canon, pendant que tambours et clairons saluaient l'arrivée du chef, qui, reçu par le général de division Béziat et le général de brigade Lacour-Laplace, et suivi d'un brillant état-major, s'est rendu de la gare à l'hôtel du Cheval-Blanc, où il a pris logis.

« L'escorte du commandant du 9^e corps était formée, en tête, d'un détachement de gendarmes à cheval sous les ordres d'un capitaine, et fermée par un fort détachement de cuirassiers.

« Les troupes étaient rangées en bataille sur son passage: les pompiers tenant la droite, à la gare; puis, les pontonniers, rue de la Gare et place de la Visitation, rue

Talot et boulevard du Roi-René, le 12^e cuirassiers et le 135^e de ligne se faisant vis-à-vis, de l'une à l'autre contre-allée, sur le boulevard de Saumur en interceptant toute circulation des voitures et des piétons, non sans quelque murmure des citoyens.

« Grâce à cette heureuse disposition de vis-à-vis, quand le général commandant est arrivé entre la cavalerie et le régiment de ligne, on a pu entendre les deux musiques d'infanterie et de cavalerie exécuter la Marseillaise sur deux tons discordants, expression exacte de l'harmonie républicaine. Même le cheval d'un jeune sous-lieutenant a été tellement agacé de cette dissonance, que sans la main vigoureuse de son cavalier il eut exprimé son mécontentement par des ruades dangereuses.

« Enfin, M. Carrey de Bellemare est arrivé au Cheval-Blanc, occupé par un poste de cinquante hommes. Les troupes se replient alors et rendent aux citoyens la libre circulation interdite depuis 40 heures.

Les autorités de tout ordre ont été ensuite reçues officiellement par le général commandant, sauf les officiers, qu'il avait dispensés pour aujourd'hui de cette formalité. »

La Petite France dit de son côté:

« L'absence du drapeau à l'hôtel où est descendu le général a été particulièrement remarquée et a produit dans le public une très-mauvaise impression. Il en est de même de la gare, où, à part quelques drapeaux, aucun écusson R. F. ne figurait. »

Çà, c'est grave, car, sans l'écusson R. F., le drapeau tricolore appartient également à l'Empire et à la Monarchie.

Nous recommandons tout particulièrement, par ce temps de froids où les légumes frais sont si rares, les excellentes conserves de la maison Bouvais-Flon, de Nantes, fabriquées spécialement pour l'EPICERIE CENTRALE de Saumur. — Petits pois, 0 fr. 95 c. la boîte; — petits pois très-fins, 1 fr. 65; — extra fins, 1 fr. 80; — la 1/2 boîte, 0,60, 0,90 et 1 fr. — Haricots verts, la boîte, 0,95 c.; — extra fins, 1 fr. 50 c.; — la 1/2 boîte, 0,60 et 0,80. — La boîte peut être servie à 6 personnes.

Salle de l'Hôtel-de-Ville

Dimanche 28 mars, à 8 heures 1/2 du soir,

EXPERIENCES DE MAGNÉTISME

Par M. G. MORÉTY, élève du célèbre DONATO

Phénomènes de la Fascination: paralysie, catalepsie, etc.

Etat d'inconscience (sommnambulisme): abolition morale de l'identité humaine, paralysie des sens, etc.

Altération de la personnalité. — Altération de la mémoire. — Suggestions influençant la volonté, etc.

Prix des places: premières, 4 fr.; secondes, 2 fr. 50; troisièmes, 1 fr. On trouve des billets chez le concierge de l'Hôtel-de-Ville.

M. MORÉTY donne des séances particulières dans les cercles, sociétés et institutions qui en font la demande.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 29 mars 1886,

CLOTURE DES REPRÉSENTATIONS D'OPÉRA

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} FÉLIE ARNAUD
LUCIE DE LAMMERMOOR

Grand opéra en 4 actes, paroles de MM. Alphonse Royer et Gustave Vaez, musique de DONIZETTI.

Distribution:

Edgard..... MM. Goffoël.
Henri Athon..... Dechesne.
Sir Arthur..... Noël Cadeau.
Raïmond..... Vincent.
Gilbert..... Démon.
Lucie..... M^{lle} FÉLIE ARNAUD.
Seigneurs, dames, paysans du clan, valets.

RITA

Grand divertissement, réglé par M^{me} Papurello, dansé par M^{mes} Papurello, Angeau, Passani et Bossi, musique de M. Louis DE ROMAIN.

1^o Tempo de mazurka, par M^{mes} Angeau, Papurello, Passani, Bossi. — 2^o Adagio, M^{me} Papurello. — 3^o Piccolo, M^{me} Bossi. — 4^o A Variation, M^{me} Passani. — 5^o B Variation, M^{me} Papurello. — 6^o C Variation, M^{me} Papurello. — FINAL, par M^{mes} Papurello, Angeau, Passani, Bossi.

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M^{me} Sophie Gay, musique de F. Paër.

Distribution:

Barnabé..... MM. Dechesne.
Benetto..... Ometz.
Gertrude..... M^{lle} Dulaurens.
ORDRE: 1. Le Maître de Chapelle. — 2. Rita. — 3. Lucie.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Grand salon de l'Hôtel de la Paix

Vendredi 2 avril 1886, à 8 heures du soir,

TROISIÈME SÉANCE

MUSIQUE DE CHAMBRE

DONNÉE PAR

M^{me} Mercier-Fischer, pianiste, avec le concours de M. Goffoël, 1^{er} ténor du Grand-Théâtre d'Angers; de MM. V. Goubeault et V. Lelong, violonistes, et de MM. Weber, violoniste-solo, et Fracassini, altoïste de l'Association artistique d'Angers.

Programme.

1. 1^{er} quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle (allegro, adagio, scherzo et finale). — MENDELSSOHN.
2. Barcarolle pour alto et violon. — VIEUXTEMPS.
3. Grand air de Joseph, chanté par M. Goffoël. — MÉHUL.
4. Légende pour violon, exécutée par M. Goubeault. — WIENIAWSKI.
5. Air de Suzanne, chanté par M. Goffoël. — PALADILHE.
6. Quintette pour piano, deux violons, alto et violoncelle (allegro, scherzo et finale). — REISIGER.

Les souscripteurs peuvent, s'ils le désirent, retenir leurs places à l'avance en s'adressant à M. COMMON, hôtel de la Paix.

Sommaire du 25 mars 1886 de la MUSIQUE DES FAMILLES.

TEXTE: Les œuvres couronnées au dernier concours de la Ville de Paris (2^e article: Rubenzahl), par Amédée BOUTAREL. — Emile Pichoz, fondateur de la Société d'Auditions et d'Emulation, par Maxence NODOT. — Les Concerts populaires à Paris, par Eva M. — Revue musicale: Théâtres, Les Diamants de la Couronne, par Paul DE POÛYEN; Concerts, par Amédée BOUTAREL; Auditions, par P. DE P. — Chronique dramatique: Théâtre Déjazet, Coup double, comédie en 1 acte, par Edouard Noël; Reprise de Les Maris inquiets, comédie-bouffe, en 3 actes, par M. Albin Valabrègue; Gymnase, Reprise de Fromont jeune et Risler aîné, pièce en 5 actes, par MM. Alphonse Daudet et Adolphe Belot, article de Pierre FOREVILLE. — Variétés: Une étoile filante, par A. B. — Bibliographie musicale: Symphonie légendaire, par M. Benjamin Godard; Chefs-d'œuvre classiques de l'Opéra français: Les peines et les plaisirs de l'Amour, article de A. BOUCHERAT. — Nouvelles diverses. — Annonces.

MUSIQUE: Sonnet d'Avril, poésie de Georges Vicaire, musique de Emile Pichoz. — Fleur du Nord, pensée poétique pour le piano, par Henry DUVERNOY.

ILLUSTRATION: Portrait de Emile Pichoz.

BUREAUX: Paris, 50, rue Chabrol. — ABONNEMENTS: Paris, un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. — Départements, un an, 16 fr. 50; six mois, 9 fr. — Etranger, un an, 18 fr.

LIVERANI

Le Roi des Chapeliers

Rue Saint-Jean, 15, Saumur.

On dira pourquoi la plus grande concurrence du jour est le

Chapeau LIVERANI.



AVIS IMPORTANT Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est l'Alcool de menthe DE RICQLES. Il est infailible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, etc. Il est excellent aussi pour la TOILETTE, la bouche et les dents. 39 récomp. dont 17 méd. d'or et dipl. d'honneur. 46 ans de succès. Se vend partout. EXIGER le nom « DE RICQLES » Fabrique à Lyon.

BOURSE DE PARIS

DU 26 MARS 1886.

Rente 3 0/0.	80 40
Rente 3 0/0 amortissable.	83 20
Rente 4 1/2.	104
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 90
Obligations du Trésor.	509 75

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement de séparation de biens.

D'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-six,

A la requête de M^{me} Marie-Rosalie Girard, épouse de M. Emery Girard, négociant en vins, actuellement en état de faillite, avec lequel elle demeure à la Levée-Neuve, commune de Saint-Lambert-des-Lévées, Demanderesse, ayant M^e LE RAY pour avoué;

Contre : 1^{er} M. Emery Girard, sus-nommé; 2^e M. Louis BONNEAU, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, pris en qualité de syndic de la faillite de M. Emery Girard, Défendeur, ayant M^e LECOY pour avoué;

Il appert que : M^{me} Marie-Rosalie Girard a été déclarée séparée quant aux biens d'avec ledit sieur son mari.

Pour extrait dressé par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour M^{me} Girard, sur sa demande.

Saumur, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-six.

V. LE RAY.

Étude de M. BOUSQUET, huissier à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Par suite de saisie-exécution

Le dimanche 28 mars courant, à une heure de l'après-midi, et les dimanches suivants, s'il y a lieu,

Il sera procédé, au lieu dit la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, domicile de M. Eugène MOREAU-BARIER, propriétaire, dans l'ordre ci-après fixé, et par le ministère dudit M. BOUSQUET, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers saisis-exécutés sur ledit M. Eugène MOREAU-BARIER et consistant en :

Un cheval blanc et un cheval bai-foncé de grande taille, barnais, un grand omnibus, un coupé, un vieux panier, tombereau, camion, charrette, plusieurs pièces de bois équarries, bouteilles vides, etc., diverses chaises à coussin complètes en acajou et en noyer, composées de lits garnis complets, armoires à glace, toilettes diverses, chaises garnies velours rouge à sujets et paille fine, vieux fauteuils, couettes, matelas, descentes de lits, glaces, pendules de cheminée, coupes marbre, candélabres, lampes et suspensions, etc., etc.

Salle à manger en acajou, composée de buffet, deux grandes tables rondes, dont une en chêne blanc, chaises cannées, service de table, porcelaine blanche et décorée, carafons, verres, etc., etc., serviettes, nappes, tableaux divers, un piano;

Bureau chêne et acajou, mobilier de bureau, etc.;

Environ deux cents volumes divers reliés et brochés.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Étude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue Gambetta, Occupée en dernier lieu par M. Lafeuille, avocat,

Avec ou sans écurie et remise.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour Noël 1886,

Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M. BRAC, notaire à Saumur. (472)

Étude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

DES MEUBLES

et Marchandises

Dépendant de la faillite de M^{me} veuve JOLY, marchande de chapellerie,

Le lundi 29 mars 1886, et jours suivants, à 1 heure du soir,

Dans une maison à Saumur, rue Beaurepaire, n° 3.

Il sera vendu :

Armoire à glace, buffet à étagères, table à rallonges, table de nuit, commode-toilette, lits en fer, piano, canapé, fauteuils Voltaire, chaises garnies et autres, glaces, lustre doré, couette, couvertures, rideaux, draps, serviettes, taies d'oreiller, fourneau à gaz, deux fûts pleins de demi-vin, batterie de cuisine, vaisselle;

Et toutes les marchandises composant le magasin, comprenant : chapeaux en soie et en feutre, casquettes, toques, bérets, képis, articles militaires, tels que sabres, supports, plumets et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Nota. — Les articles de chapellerie pourront être vendus à l'amiable, les jours fixés pour la vente, de 9 à 11 heures du matin. (227)

Étude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le dimanche 11 avril 1886, à midi,

En l'étude et par le ministère de M. Le Baron, notaire à Saumur,

LA

PROPRIÉTÉ de CHAUMONT

Située commune de Gizeux (Indre-et-Loire), et par extension commune de Courléon (Maine-et-Loire), comprenant :

Petit Château, vastes servitudes, jardins, vignes, prés, bois, sapinières, landes, étang, et une ferme, le tout formant un ensemble de 215 hectares environ.

Chasse exceptionnelle. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, à Saumur, à M. RENARD, ancien notaire, agent d'affaires, rue Verte, n° 16, ou à M. LE BARON, notaire, rue d'Orléans, n° 72. (166)

Étude de M. FOREST, notaire à Segré.

A VENDRE

A L'AMIABLE

En un ou plusieurs lots,

Au gré des acquéreurs,

LA BELLE PROPRIÉTÉ

DE

Saint-Julien

SITUÉE

Commune de Châtellais, près Segré, Traversée par la rivière l'Oudon.

Cette propriété comprend : Le château de Saint-Julien, construit en 1880, bâtiments de servitudes entièrement neufs, jardin, bosquets, prairies, parc et bois réservés; Et cinq fermes.

Le tout en un tenant, d'une contenance de 170 hectares.

On vendrait en même temps ou séparément plusieurs autres bonnes fermes à proximité de Saint-Julien.

Très-belle chasse.

S'adresser à M. FOREST, notaire à Segré. (217)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

GRANDS MAGASINS Pour Commerce de Vins

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Route de Rouen, à la Croix-Verte, Saumur.

Cellier à tenir 500 barriques, vastes greniers, cour, écurie, etc.

Ces bâtiments peuvent servir à toute exploitation.

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} veuve DESCHAMPS, propriétaire à la Croix-Verte.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

APPARTEMENTS

Situés au 2^e étage, rue d'Orléans, 57.

S'adresser à M^{me} JOUFFRAULT, qui les habite. (208)

A LOUER

JARDIN

AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arrosé.

S'adresser à M. BEUROIS, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17. (182)

A VENDRE

UN PIANO

D'OCCASION.

S'adresser à M^{me} JOUFFRAULT, 57, rue d'Orléans, Saumur. (209)

A VENDRE

Cinq charrettes de foin, première qualité.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins posent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

Établissement d'Horticulture

JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

MEUBLES NEUFS & D'OCCASION

Ameublement.

Emile BORET

N° 15, rue Nationale, n° 15 SAUMUR

M^{me} BORET, TAPISSIÈRE

Se charge tout particulièrement de Tapisserie à façon :

Rideaux, Tentures, Literie, etc.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichal, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAIQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

Offres et Demandes

M. V. COUË demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE un apprenti menuisier.

S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie et une apprentie pour les modes.

UN MÉNAGE sans enfant demande une place. Le mari, ancien militaire, soignerait des chevaux, et la femme est lingère et femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari jardinier, la femme pour soigner les volailles.

S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR, muni de bons certificats, demande une place comme cultivateur ou directeur de culture ou une garde.

S'adresser au bureau du journal.

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

VOLAILLES 200 Poulets

engraissés en

20 jours.

GAVEUSE MÉCANIQUE d'occasion, entièrement neuve.

S'adresser au bureau du journal.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUFRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. Trouvé, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentionnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISE

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des ardoises

les voliges,

Breveté s. g. d. o.

LEMAIRE-BERSOUILL

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement

de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever les ardoises, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes, de débrancher en quoi que ce soit de la place primitive.

Elles se fabriquent en fil galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions ont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des produits de production des bois du Nord et du Canada. (904)

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît

tous les Dimanches

L'ABIME

Par Ch. DICKENS et WILKIE COLLINS

Roman traduit de l'anglais par

M^{me} JUDITH, de la Comédie-Française

LA MÈRE RAINETTE

Par CHARLES DESLYS

SAUVÉE PAR LA MORT

Par CHARLES - BERNARD DEBOSSE

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois,

4 fr. — Pour tous les pays faisant partie

de l'union postale : 1 an, 8 fr.; 6

mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme des Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie

d'un numéro spécimen et du catalogue

indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles

MAROUVEL, Camille Bias, Alfred

BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts,

11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de

l'Echo Saumurois.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés

Fonds de commerce et Industries

Un numéro spécimen est adressé

gratuitement sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier

de la Roë, Angers.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.